



PRÉFET D'EURE-ET-LOIR
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

SERBAT/BRRT

Affaire suivie par :
Catherine COQUAN
Tél: 02 37 20 41-22
email : ddt-serbat-brrt@eure-et-loir.gouv.fr

Arrêté n° 2015DDT28-BRRT-151014bis

Arrêté portant retrait d'agrément d'un établissement chargé d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière dénommé «LA PREVENTION ROUTIERE FORMATION»

**LE PREFET D'EURE-et-LOIR,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu les dispositions du code de la route ;

Vu le décret 2012-537 du 20 avril 2012 relatif aux compétences de la commission départementale de sécurité routière ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2012 fixant les conditions d'exploitation des établissements chargés d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière ;

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 5 octobre 2015 portant délégation de signature à Monsieur Bernard CROGUENNEC, Directeur Départemental Adjoint des Territoires ;

Vu la décision de Monsieur Bernard CROGUENNEC en date du 6 octobre 2015 portant subdélégation de signature ;

Considérant le fait que Mme Claire STEVANOVIC a cessé son activité et a été remplacée par M. Emmanuel RENARD

Sur proposition de M. Le Directeur Départemental des Territoires d'Eure-et-Loir ;

A R R E T E

Article 1er – L'arrêté n° 2013035-0004 du 4 février 2013 portant agrément de l'établissement chargé d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière est abrogé.

Article 2 – Il est procédé au retrait définitif de l'agrément n° R 13 028 0002 0 attribué à Madame Claire STEVANOVIC pour l'organisation de stages de sensibilisation à la sécurité routière, dénommé LA PREVENTION ROUTIERE et situé à «La Pléïade» - Hôtel de Ville – 108 avenue Maurice Maunoury à LUISANT.

Article 3 – Le Directeur Départemental des Territoires d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté dont mention sera insérée au recueil des actes administratifs.

Une copie de cet arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet d'Eure et Loir
- DDCSPP/Service Protection du consommateur
- DIRECCTE d'Eure et Loir;
- M. le Maire de LUISANT

Fait à CHARTRES, le 14 octobre 2015

Le Préfet

Par délégation, le Directeur Départemental des Territoires

Par délégation, le Responsable du Service SERBAT



Jean-Pierre GREGOIRE